Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Recu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le 30/09/2022

ID: 013-211300371-20220929-DM\_2022\_84-CC

Département des Bouches-du-Rhône Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE de LA FARE LES OLIVIERS 13580

## **DECISION DU MAIRE**

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2022\_84 - OBJET : Contrat de location d'un véhicule léger température positive avec la société PETIT FORESTIER LOCATION

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**INFORME** qu'il est nécessaire, pour assurer la livraison de repas à domicile, de louer un véhicule léger, température positive afin de remplacer notre véhicule qui n'est plus aux normes.

**DECIDE** de passer un contrat de location, à compter de la date de mise à disposition du véhicule définitif déterminée par l'attestation de mise à disposition, pour une durée de 48 mois, renouvelable par tacite reconduction par période de 12 mois, d'un véhicule léger température positive de marque FIAT, type DOBLO, immatriculé FF-863-MN avec la société PETIT FORESTIER LOCATION − ZAC des Cadesteaux- 6 avenue Amédéo Avogadro − 13127 VITROLLES, pour un montant mensuel HT de 608€.

**PRECISE** que le forfait mensuel comprend la mise à disposition, l'entretien et l'assurance du véhicule. Il ne comprend pas la fourniture des systèmes d'arrimage des rolls, combitainers ou palettes, sangles, barres.

PRECISE qu'en fin de location une prestation de désinfection et de lavage sera facturée 20 € HT et que les kilomètres supplémentaires parcourus seront facturés 7.62 € HT les 100 kms à partir du 100ème.

**DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la commune, aux chapitres et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 29 septembre 2022.

